

DIXIÈME ANNÉE VOLUME XIX, NO 18.

Samedi 30 Avril 1892.

La

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

MONTREAL

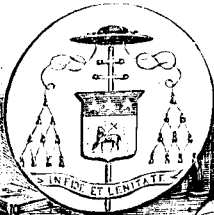
Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs, 191 et 193, rue St-Urbain.

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de *Sicile et d'Espagne*, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTRÉAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123

MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 "

" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LA ROYALE

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

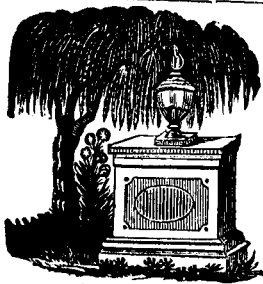
Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Réduits.

Specialité: Cercueils doubles en marbre.

Résidence privée: J. BRUNET, Cote des Neiges

" "

PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 208, rue Laval.

Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC. ETC

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANCTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes. etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	2	MAI	— St-Henri de Mascouche.
MERCREDI	4	"	— St-Joseph de Soulanges,
VENDREDI	6	"	— Ste-Julienne.
DIMANCHE	8	"	— St-Gabriel à Montréal.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	1	MAI	— 2 P. S. S. PHIL. ET JAC., Ap., d, 2el.
LUNDI	2	"	— S. Athanase, E. D., doub.
MARDI	3	"	— INV. DE STE CROIX., d.
MERCREDI	4	"	— Ste Monique, VVE., d.
JEUDI	5	"	— S. Pie V, P. G., doub.
VENDREDI	6	"	— S. Jean dev. la P. L., d. m.
SAMEDI	7	"	— S. Stanislas E. M., doub.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche, 1. — Annonce de la fête du Patronage de St-Joseph.
Cathedrale. — Tous les soirs du mois de Marie, à 7 h., prière, sermon et Bénédiction du T. S. Sacrement.
 Mardi 3 mai, fête de l'Invention de la Sainte Croix. Indulgence plénière pour tous les associés de la Propagation de la Foi.
 Vendredi, 6, exposition du S. Sacrement toute la journée.
Eglise Ste-Croix, (Sœurs Grises). — Mercredi, 4, profession religieuse.
 DIMANCHE, 1. — Fête du Titulaire de la Ste-Famille à Boucherville, de St-Philippe et de St-Jacques le Mineur, solennité de ceux de Notre-Dame du Bon Conseil à Montréal, et St-Clet.
 DIMANCHE, 8. — Fête du Titulaire du Patronage de St-Joseph : solennité de celui de Ste-Monique.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédacteur : M. le chanoine P. N. Bruchési.
 Administrateur : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.
 Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1892. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des neuf années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet à l'administrateur, à l'Archevêché. Prix : \$9.00
 Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

10^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 30 AVRIL 1892. VOL. XIX, No 18.

SOMMAIRE :

I Deuxième dimanche après Pâques. — II Le mois de Marie. — III Comment on devient victime de l'acoolisme. — IV Combien coute le billet de confession. — V La fauvette du Calvaire. — VI L'Œuvre de la Propagation de la Foi, anniversaire de sa fondation. — VII Le diable et la confession. — VIII Nécrologie : M. Léon Charlebois, curé de Ste-Therèse. — IX Chronique : nominations, etc., etc. — X Aux prières.

DEUXIEME DIMANCHE APRES PAQUES

Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis. (S. Jean, X).

I. Le Prince des pasteurs nous déclare qu'il connaît ses brebis ; il les distingue à leur docilité, à leur correspondance à la grâce, à leur abandon, à leur simplicité. Telles sont, en effet, les qualités des âmes qui suivent le divin Maître dans les voies du salut éternel. Elles sont connues de Dieu, parce qu'elles cherchent elles-mêmes à le connaître ; et dans cette connaissance, c'est-à-dire dans ces relations réciproques, elles trouvent la paix, la joie et les saintes espérances. Elles font leurs délices dans l'accomplissement de la volonté de Dieu qui est une loi d'amour, et cette loi est l'unique règle de leurs actions et de leurs pensées ; en sorte qu'elles ne vivent plus pour elles-mêmes ; elles vivent pour Dieu ; elles ne cherchent plus leur propre avantage ; elles n'aspirent qu'à la gloire de Dieu.

Heureuses les brebis qui se font connaître au ciel par ces vertus évangéliques ! C'est à elles que le bien aimé Pasteur a dit : Je leur donnerai la vie éternelle, et personne ne les ravira de mes mains !

II. Les brebis fidèles s'abandonnent totalement, pour les choses intérieures comme pour celles du dehors, à la conduite du divin Pasteur ; elles écoutent sa voix qui parle au cœur, et elles lui témoignent leur amour par une soumission confiante. Or cette voix divine recommande principalement la charité ; et c'est pourquoi l'Évangile nous avertit que la charité est la marque distinctive à laquelle le Pasteur reconnaît ses vraies brebis. Voulons-nous compter parmi ces âmes bienheureuses ? Voulons-nous obtenir une large part aux sollicitudes pastorales, aux prédilections célestes, aux promesses immortelles ?

Écoutons la voix du bon Pasteur et suivons-la avec persévérance. Son commandement n'est pas difficile ; il nous ordonne de nous aimer les uns les autres, et de demeurer unis tous ensemble dans son amour.

LE MOIS DE MARIE

Le mois de mai, ce mois des fleurs, ce mois où le soleil semble plus radieux ; l'air plus pur et le mois du renouveau, où la nature entonne son hymne d'allégresse en l'honneur de son divin créateur, ce mois a été justement choisi par l'Église pour honorer d'un culte particulier la Mère de Dieu, la reine des Anges et des hommes.

A Montréal la dévotion à Marie est une tradition conservée avec piété. Elle est aussi un témoignage de profonde reconnaissance. Montréal ne peut oublier son premier nom celui qui lui a porté bonheur, Ville-Marie. Notre chère cité n'a point oublié que l'île tout entière de Montréal a été solennellement, le 2 février 1642, consacrée à la sainte Vierge par M. Olier, dans l'église de Notre-Dame de Paris, et que, dans cette cérémonie, Marie était proclamée la *Suzeraine* de ce nouveau *fief* encore voué à l'idolâtrie.

La Reine des Cieux a accueilli l'offrande de son pieux serviteur, et elle n'a cessé d'entourer de sa constante protection notre ville naissante. Elle fut bien pour Ville-Marie l'*Auxilium Christianorum*, en soutenant le courage des vaillants pionniers conduits par Maisonneuve sur les rives du St-Laurent, en les défendant miraculeusement contre les ruses et la perfidie des Iroquois.

N'est-ce pas elle qui souffla à Mlle Mance l'énergie et la résolution dont elle eut besoin pour accomplir tant et de si grandes choses ? N'est-ce pas elle qui parla au cœur de Marguerite Bourgeois et malgré son jeune âge lui donna la force d'entreprendre son dur apostolat de charité et de bienfaisance ? N'a-t-elle pas été le « *Salus infirmorum* » au milieu des épidémies et des pestes qui ravagèrent plusieurs fois notre cité ? A sa voix s'arrêtaient les maux, se calmaient les éléments menaçant la colonie dont elle était la Reine.

Aussi, la dévotion des Montréalais pour leur patronne n'est-elle que l'accomplissement d'un devoir de reconnaissance. C'est ce qu'il ne faut pas oublier, car nous avons toujours besoin de ce précieux secours. Nous savons du reste que nous ne l'invoquerons pas en vain et qu'il ne nous fera pas défaut. Mgr Ignace Bourget, de douce mémoire, le disait dans un mandement dont nous tenons à citer cet extrait : « *Maria auxilium christianorum* » tel fut toujours le cri de confiance de nos pères, au milieu des épreuves sans nombre que leur ménagea la divine Providence, et telle fut aussi dans tous les temps leur unique ressource pour se soustraire à une ruine totale dont ils furent si souvent menacés. O Montréal ! regarde avec confiance, lis avec joie cette précieuse légende : « Marie, secours des chrétiens, » car tes destinées sont grandes, si ta confiance en Marie répond à l'attente de ceux qui t'ont fondé. »

Voilà de belles paroles ; ne les oublions pas en allant nous prosterner aux pieds de la Ste Vierge, dans ce sanctuaire vénéré de Bonsecours qui rappelle de si patriotiques et de si pieux souvenirs et où l'on entrevoit l'ombre de ces fortes âmes, Maisonneuve, Mlle Mance, Marguerite Bourgeois, Mme d'Youville, qui trouvèrent toujours en Marie une consolatrice et un soutien.

COMMENT ON DEVIENT VICTIME DE L'ALCOOLISME

Nous lisons dans la *Feuille d'hygiène et de police sanitaire* de Neuchâtel :

« L'état répugnant d'ivresse, résultat d'un empoisonnement aigü par l'usage immodéré d'une boisson alcoolique, dégrade sans

doute celui qui s'y livre ; mais, s'il ne se répète pas trop souvent, il n'en fait pas nécessairement ce qu'on peut appeler un sujet alcoolisé.

Ce sont bien plutôt les petites doses fréquemment répétées, les petits verres de liqueur vidés régulièrement chaque jour, qui font de l'honnête citoyen une victime de l'alcoolisme, sans qu'il ait peut-être jamais passé par un état d'ivresse complète, et sans qu'il se soit douté du danger qu'il courait.

Le médecin n'a malheureusement que trop souvent l'occasion de donner des soins à des gens qui sont arrivés aux dernières limites de l'alcoolisme, sans avoir jamais été accusés d'ivrognerie.

Un cognac, un bitter ou un vermouth à l'eau, pris de temps en temps, une absinthe troublée chaque jour, un verre de vin ou de bière partagé avec le premier ami venu, un ou deux « déci » avant le coucher, sont autant de rations qui suffisent amplement pour déterminer, parfois en quelques mois, même chez des personnes robustes, tous les symptômes de l'empoisonnement chronique par l'alcool.

Lorsque l'on interroge un malade atteint du délire des buveurs, on finit presque toujours par lui faire avouer qu'il prend, en moyenne, environ toutes les deux heures, une dose, parfois peu forte il est vrai, de liquide fermenté.

L'irritation continue de la muqueuse des voies digestives qui en résulte amène bientôt un dégoût complet de la nourriture. L'individu ne mangeant plus s'affaiblit, et, pour retrouver l'énergie nécessaire, il a recours à des doses plus fortes ou plus fréquentes des boissons, qui sont la cause de sa faiblesse et qui, après un moment d'excitation, ne font qu'aggraver son état.

L'individu aux prises avec l'alcool tourne dans un cercle vicieux, il boit pour retrouver ses forces et, en buvant, il ne fait qu'augmenter sa faiblesse.

L'énervement causé par cette surexcitation artificielle produit le tremblement qui bientôt s'accompagne d'hallucinations de la vue et de l'ouïe, et le malade entre alors dans cet état de crise alcoolique aiguë qu'on appelle parfois chez nous « une tiède, » et que le médecin désigne sous le nom de « delirium tremens. » Cette crise n'est pas toujours supportée, et la mort, due à un état d'épuisement complet, la termine souvent.

Si nous avons réussi à faire comprendre que l'on peut devenir alcoolique sans être ivrogne, et souvent à son insu, nous aurons atteint notre but. »

COMBIEN CÔUTE LE BILLET DE CONFESSION

Le trait suivant, assez curieux, est arrivé dans une ville du Midi de la France ; il a été adressé à la *Semaine* d'Avignon par l'un de ses collaborateurs :

Un jour, dans le but de recevoir le sacrement de mariage, un officier supérieur se présente au vicaire de semaine et demande son billet de confession.

— Très-bien, dit le prêtre ; mais préalablement, il y a autre chose.

— Je le sais, M. l'abbé, et je suis loin de refuser ce qui est dû : voici les 50 francs.

— Comment ! reprend vivement le vicaire.

— Eh bien ! n'est-ce pas ce que coûte le billet en question ?

— Vous êtes dans l'erreur, M. le commandant.

— Diantre ! pourtant, s'il faut davantage ? je...

— Il ne s'agit pas de cela : ce qu'il faut d'abord, c'est se confesser.

Cette surtaxe n'avait point été prévue par le brave commandant, qui déclara nettement ne pas vouloir y satisfaire. Il prenait toujours le change. L'abbé insista :

— Voilà pourtant l'essentiel, M. le commandant ; le reste n'est qu'un simple certificat que je vous livrerai *gratis*.

— Gratis ! exclama l'officier, au comble de l'étonnement ; gratis ! Et ce grand animal de Pivot, qui m'a dit que les curés vendaient les billets de confession !

— Oui, Monsieur, gratis, et aucun de mes confrères ne vous demandera pour cela le moindre centime.

— Mais à Paris !...

— Pas plus à Paris qu'en province, en France qu'en Amérique.

— Vous me renversez, M. l'abbé.

— Poissé-je faire mieux, et, en renversant un préjugé, vous convaincre de votre devoir actuel !

L'officier gardait le silence ; le vicaire continua.

— Monsieur, avec votre loyauté de soldat, vous admettrez facilement que je ne puis faire un faux en vous délivrant un certificat de confession, tandis que vous ne vous serez pas confessé.

— Hum !

— Et vous-même, dans ce cas, auriez-vous l'audace de forfaire à l'honneur et au respect que vous devez à votre future, en lui affirmant que vous avez mis en règle les affaires de votre conscience ? Non, vous ne recevrez pas ainsi un sacrement de l'Eglise, sans avoir nettoyé la place, et vous ne débuterez pas dans la vie sérieuse du mariage par un mensonge et par un sacrilège...

— Mais non, M. l'abbé ; c'est dans les cafés que sont les menteurs et les blagueurs. Voyons, que je me confesse. Vous m'aidez un peu... et puis, je réglerai le compte du grand Pivot ; je me charge de lui faire, devant tous les camarades, un pari qui lui coûtera cher.

Après quelques instants de ce mystérieux entretien où Dieu seul est témoin, l'officier embrassa le prêtre avec effusion ; il fit mieux que de comprendre, il sentit qu'on est heureux en proportion du devoir de la confession franchement accompli.

LA FAUVETTE DU CALVAIRE

Lorsque par ses douleurs, le blond fils de Marie,
Mourant, réjouissait Sion et Samarie,
Hérode, Pilate et l'Enfer,
Son agonie émut d'une pitié profonde
Les anges dans le ciel, les femmes en ce monde,
Et les petits oiseaux dans l'air.
Et sur le Golgotha, noir d'un peuple infidèle,
Quand les vautours à grand bruit d'aile,
Flairant la mort, volaient en rond ;
Sortant d'un bois en fleur, au pied de la colline,
Une fauvette pèlerine
Pour consoler Jésus, se posa sur son front.

Oubliant pour la croix son doux nid sur la branche.
Elle chantait, pleurait et piétinait en vain,
Son bec pieux mordait l'épine blanche,
Vermeille, hélas ! du sang divin ;
Et l'ironique diadème
Pesait plus douloureux au front du moribond ;
Et Jésus, souriant d'un sourire suprême,
Dit à la fauvette : « A quoi bon ?... »

A quoi bon te rougir aux blessures divines ?
 Aux clous du saint gibet, à quoi bon l'écorcher ?
 Il est, petit oiseau, des maux et des épines
 Que du front et du cœur on ne peut arracher.

La tempête qui m'environne
 Jette au vent ta plume et ta voix,
 Et ton stérile effort au poids de ma couronne,
 Sans même l'effeuiller, ajoute un nouveau poids.

La fauvette comprit, et déployant son aile,
 Au perchoir épineux, déchirée à moitié,
 Dans son nid que berçait la branche maternelle
 Courut ensevelir ses chants et sa pitié.

HÉSÉSIPPE MOREAU.

L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Anniversaire de sa fondation.

C'est le 3 mai prochain que tombe l'anniversaire de la fondation de l'œuvre de la Propagation de la foi : œuvre considérable qui a contribué et contribue chaque jour au développement si remarquable de la Religion Catholique dans le monde ; œuvre marquée du signe de la protection visible de Dieu, et dont il n'est pas sans intérêt de rappeler à l'heure présente, les débuts modestes et les résultats merveilleux.

Il faut lire dans la belle notice publiée en 1842 par le pieux et savant Ozanam, sur la Propagation de la Foi, les origines de cette œuvre, entrevue dès 1663 par l'abbé Paulmyer, arrière petit-fils d'un sauvage de l'Amérique du Sud, amené en France en 1504, quelque temps après la découverte du Nouveau-Monde. L'abbé Paulmyer mourut sans avoir vu réaliser son plus cher désir « et le remettant, dit Ozanam, aux mains de Dieu, *entre lesquelles rien ne se perd.* »

Un siècle après, une association de prières et de bonnes œuvres s'établit en France pour le salut des infidèles. Les « lettres édifiantes » sont dues à cette association, qui ne réussit pas.

Plus tard, en 1815, à Lyon, se forma une société de laïques charitables, désireux de répondre à l'appel adressé par Mgr Dubourg

évêque de la Nouvelle Orléans, société dont l'âme était une veuve chrétienne, animée d'un ardent amour pour la conversion des infidèles.

Cinq ans après, en 1820, dans la même ville de Lyon, une autre charitable femme, reprenant la même idée et s'adressant aux plus petites bourses, créait une association d'aumônes à raison d'un sou par semaine, en faveur du Séminaire des Missions étrangères de Paris. Quelques mille francs recueillis par ce moyen servirent aux missions d'Asie. Enfin, en 1822, toujours à Lyon, douze personnes se réunissent et décident d'établir une grande association pour aider les Missions catholiques des deux Mondes.

L'œuvre de la Propagation de la foi était définitivement fondée.

« Or, » dit Ozanam, « par un dessein de la Providence qui semble dès lors prendre le gouvernement de l'œuvre pour le secours des hommes, il se trouva que cette première réunion s'était tenue, sans qu'on y eut songé, un vendredi, 3 mai, fête de l'invention de la Sainte Croix. » Ainsi le jour des anniversaires futurs de l'œuvre était consacré au culte de la Croix dont l'association se proposait d'étendre les conquêtes.

La première année les recettes s'élevèrent à 15.272 francs.

Le mouvement commencé devait immédiatement s'accroître, surtout après que le Pape Pie VII eut enrichi l'œuvre d'indulgences précieuses, et dès 1840, la Belgique, la Suisse, les divers états de l'Allemagne, de l'Italie, de la Grande Bretagne, de l'Espagne et du Portugal s'étaient engagés successivement dans cette croisade de l'aumône ouverte par la France.

Aujourd'hui cette œuvre bénie couvre le monde entier et a réalisé en 1890 plus d'un million quatre cent mille piastres.

Ozanam avait donc raison d'écrire en 1842 ces belles paroles : « Dans la facilité de l'organisation (de l'œuvre) qui n'a jamais manqué de pourvoir à ses développements, se découvre l'action de la Sagesse éternelle, dont les moyens sont toujours simples au milieu de l'infinie variété de ses ouvrages.

« La même Sagesse a voulu se montrer d'une manière plus éclatante en se prononçant par l'organe de l'Église. Une force mystérieuse nous a été donnée : les sources de la grâce se sont ouvertes, et le sang du Sauveur est descendu sur nos indigents offrandes avec la bénédiction des peuples, avec les saints sacrifices offerts partout où s'élève un autel, avec les prières des martyrs, qui ne meurent pas sans se souvenir de leurs bienfaiteurs. Voilà le caractère providentiel de l'œuvre, la part que Dieu a prise..... »

L'association de la Propagation de la foi, dans notre pays, a été établie en 1836, en vertu d'un bref du Pape Grégoire XVI, en date du 26 février de cette même année; son but était d'évangéliser les nations sauvages du Canada et d'aider les missionnaires au moyen d'aumônes et de prières. On sait tout le bien réalisé par cette association. Les premières recettes constatées officiellement indiquent en 1838-1839 une somme de \$4,210 pour les diocèses de Québec et de Trois-Rivières. En 1842-1843 ces mêmes diocèses fournissaient plus du double : \$9,730, et en 1856-1857 \$11,400 en chiffres ronds.

En 1891, dans les diocèses de Québec, de Montréal, de Trois-Rivières et de St-Hyacinthe, on recueille pour cette œuvre admirable \$14,318, mais on peut constater dans le rapport auquel nous empruntons ces chiffres, que la ville et la banlieue de Montréal n'ont donné que \$1331.31. Nous attirons l'attention de Messieurs les curés et des fidèles sur ce point. Certes, Montréal a fourni sa large part en missionnaires empressés à accepter courageusement toutes les fatigues et toutes les souffrances pour aller à la conquête des âmes, ignorantes du Dieu Sauveur, mais les fidèles pourraient répondre davantage, il nous semble, à ce qu'on doit attendre de leur piété et de leur générosité. Il serait aisé de trouver avec un peu de bonne volonté de nouvelles dizaines à créer, dans notre cité. 52 centins par an, c'est une obole pour un grand nombre de catholiques; il suffit pour économiser pareille somme d'une légère privation.

C'est le cas de rappeler les pressantes exhortations adressées à tous les fidèles par le Cardinal Vicaire de Rome, au nom du Souverain Pontife, peu de temps après la fondation de l'œuvre.

« Fidèles, à la vue de cette voie large et facile qui vous est ouverte pour propager la religion sainte de Jésus-Christ, animez-vous tous à contribuer à une œuvre si belle. Et vous, vénérables évêques, curés zélés, prédicateurs fervents de la divine parole, annoncez partout l'existence et les fruits heureux d'une œuvre si grande; excitez tout le monde à procurer par ce moyen infaillible le salut de tant d'âmes rachetées par le précieux sang de Jésus-Christ, et souvenez-vous que le salut a été promis à celui qui sauvera l'âme de son prochain. »

Les membres de l'association n'oublieront pas qu'ils peuvent, le 3 mai prochain, gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et d'une prière récitée pour la propagation de notre sainte foi, aux intentions du Souverain Pontife.

LE DIABLE ET LA CONFESSION

Saint Antonin raconte qu'un jour le démon fut aperçu rôdant autour de quelques personnes qui se préparaient à se confesser.

— Que fais-tu là ? lui demanda-t-on : — Je rends à ces pénitents, dit-il, ce que je leur ai enlevé. — Et que leur as-tu enlevé ? — Voici : au moment de commettre le péché, je leur ai enlevé la honte ; et maintenant je la leur rends, afin qu'ils ne se confessent pas.

Le démon fait donc le contraire de Dieu. Dieu, en effet, a attaché la honte au péché, et la confiance à la confession, par l'assurance du pardon ; il y a une véritable honte à commettre un péché, ce qui fait que la plupart des pécheurs cherchent à se cacher ; mais il y a un véritable honneur à reconnaître sa faute et à l'avouer. Et ceci est gravé au fond du cœur de tous les hommes. Les païens n'ont point ignoré ces sentiments. Le philosophe Socrate s'adressant un jour à l'un de ses élèves qui se trouvait tout honteux de paraître devant lui après une désobéissance : « Ce n'est pas après coup, lui dit-il, c'est avant, qu'il fallait avoir honte ! » L'Eglise, notre Mère, le répète au pauvre pécheur : Il y a honte à offenser un Dieu si bon, toujours prêt à pardonner au repentir ; il n'y en a pas à confesser l'offense commise.

Mais le démon ne laisse pas le pécheur à lui même : il lui suggère une foule d'objections pour le détourner de la confession : « *La peur !* » premier sentiment qui suit le péché : Adam se cache : il a peur de Dieu ; mais cette *peur* disparaît aussitôt que le péché est avoué. Saint Augustin a ici une comparaison fort remarquable. Lorsque le loup saisit une brebis, il la prend à la gorge afin qu'elle ne puisse par ses bêlements attirer le berger ; il l'emporte ainsi loin de toute protection, et il la dévore. Ainsi fait le démon : après s'être emparé d'une âme par le péché, il la prend à la gorge pour l'empêcher de s'en confesser, et, à l'aide de la *peur*, il lui ferme la bouche pour l'emporter sûrement en enfer.

Le pécheur ne doit avoir *peur* que d'une chose : de rester dans le péché et au pouvoir de Satan.

Abbé DELMAS.

NECROLOGIE

M. LÉON CHARLEBOIS

Curé de Ste-Thérèse.

M. Léon Charlebois, curé de Ste-Thérèse, est mort à l'Hôtel-Dieu, samedi dernier, 23 avril, après plusieurs mois de maladie.

M. Léon Charlebois était né le 7 janvier 1834.

Entré au collège de Ste-Thérèse dès l'âge de onze ans il n'en sortit plus pour ainsi dire. Nous l'y retrouvons jusqu'à la fin, en des fonctions diverses, mais toujours attaché à l'œuvre de M. Ducharme, toujours fidèle à l'amour qu'il avait voué à l'*Alma Mater*.

Sa part dans l'œuvre commune fut de travailler surtout à la paroisse de Ste-Thérèse, qui est attachée, comme on le sait, au Séminaire.

Ordonné prêtre en 1859, il fut d'abord vicaire, puis, à la mort de M. L. Dagenais, en 1868, il lui succéda comme curé. Il entra dans ses nouvelles fonctions avec l'ardeur de la jeunesse et le zèle de sa vive nature.

Son affabilité et sa bonté lui gagnèrent tout d'abord le cœur de ses paroissiens qui lui gardèrent jusqu'à la fin toute leur affection et leur dévouement.

Il fut mêlé à plusieurs œuvres importantes. La principale fut la reconstruction de l'église qui avait été détruite par les flammes au mois de janvier 1885. Grâce à la bonne entente qui régna toujours entre le curé et ses paroissiens, l'église fut reconstruite plus grande et plus belle, et en même temps M. Charlebois trouvait les moyens de la doter de trois cloches, d'un orgue superbe et d'un beau chemin de croix.

Déjà, il avait fait l'acquisition, pour la fabrique, d'un nouveau cimetière, qui ne tarda pas à s'embellir par ses soins. Au mois de septembre dernier, il réussissait à obtenir pour l'école du village les excellents frères de St-Gabriel. Une dernière œuvre lui tenait au cœur et le préoccupa jusqu'en ses derniers jours ;

c'était d'installer des religieuses dans l'hospice Drapeau, bâti depuis deux ans. Dieu ne lui permit point de conduire à son terme cette entreprise dont il avait du reste par ses sages mesures assuré le succès.

Au séminaire, M. Charlebois fut trois ans supérieur, et toujours l'un des directeurs les plus dévoués, les plus désintéressés et aussi les plus aimés. La bonté était le trait dominant de son caractère. Elle s'épanchait naturellement de son cœur comme un ruisseau coule de sa source. Il était toujours prêt à obliger et ne pouvait résister au plaisir de faire des heureux. C'est dire qu'il emporte dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Les funérailles ont eu lieu le 26 courant à Ste-Thérèse, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles. Le service a été chanté par Mgr N. Z. Lorrain, Vicaire Apostolique de Pontiac et ancien élève du regretté défunt. Les paroissiens de Ste-Thérèse ont été admirables dans l'expression de leur deuil et de leurs regrets.

Archevêché de Montréal, 25 avril 1892.

M. Léon Charlebois, curé de Ste-Thérèse, décédé samedi dernier à l'Hôtel-Dieu, était membre de la société d'une messe.

ALFRED ARCHAMBAULT, chan.,

Vice-Chancelier.

CHRONIQUE

* * * Demain, premier dimanche du mois il y aura réception à 8 h. du soir, au salon de l'archevêché.

* * * Par décision de Monseigneur l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

MM. AA Xoual, vicaire à St-Jean Baptiste ;
 L. Durocher, " au Sacré Cœur ;
 A. Quesnel, " à Berthier.
 A. Lippé, " à Valleyfield.

Monseigneur l'archevêque de Montréal a officié dimanche dernier dans l'église canadienne-française de New-York, dans la 76e rue et a donné le sermon. Le lendemain Sa Grandeur assistait à la consécration de Mgr McDonnell, évêque de Brooklyn, qui a eu lieu à la cathédrale de New-York.

*** Jeudi de la semaine dernière, le Cercle Ville-Marie a donné une séance présidée par Mgr Emard. L'orateur, le R. P. Gaffre a su vivement intéresser son nombreux auditoire en lui peignant les mœurs de la Corse. L'éloquent prédicateur a prouvé qu'il était aussi un élégant écrivain et un penseur profond. Cette séance littéraire et oratoire terminée par un gai vaudeville joué par les membres du Cercle, laissera un agréable souvenir à tous ceux qui ont eu la bonne fortune de pouvoir y assister. Un futur diocésain du nouvel évêque de Valleyfield a adressé une jolie pièce de vers à Mgr Emard qui a remercié l'auteur et les membres du Cercle de la sympathie dont il était l'objet.

** Demain, premier mai, les Artisans Canadiens-Français célébreront leur fête patronale. Il y aura procession, messe solennelle à 10 h $\frac{1}{2}$, à l'église du Sacré-Cœur, rue Ontario, et sermon. Lors de cette fête, il y a quatre ans, la Société ne comptait que 600 membres ; elle en compte aujourd'hui plus de 6,000.

** M. L'abbé C. Laforce, ci-devant vicaire à St Joseph, est entré, mardi dernier, au noviciat des Rév PP. Dominicains à St-Hyacinthe.

Le nouveau novice avait été plusieurs années professeur au collège de Montréal, avant de se livrer au ministère paroissial. Il devra revêtir l'habit de saint Dominique le 5 mai prochain.

** Dimanche prochain, 1er mai, dans l'église de Notre-Dame, le R. P. Tesnière, supérieur général de la Congrégation du T. S. S., donnera le sermon à la grand'messe, et fera la quête en faveur du sanctuaire, dédié à l'adoration perpétuelle du Saint Sacrement que les Pères de cet institut font construire à l'Avenue Mont-Royal. Nous sommes assurés que la bienveillance qui a accueilli dans notre ville cette fondation naissante, s'affirmera en cette occasion par une quête abondante.

** La mission commencée dimanche dernier à Notre-Dame pour la colonie italienne est très suivie et donne d'heureux fruits qui sont la consolation du Rev. P. Bonifacio, O. S. F. chargé de cette mission. L'assistance comprend de 4 à 500 personnes. La clôture de la retraite aura lieu dimanche prochain.

** Le concert donné à l'Institution des Sourdes-Muettes la semaine dernière a été un véritable succès au point de vue musical et artistique, grâce au talent des amateurs et des exécutants qui ont bien voulu y apporter leur concours, et au point de vue financier, grâce à l'empressement des bienfaiteurs de cette œuvre trop peu connue, et si admirable pour le bien qu'elle accomplit.

** Samedi dernier, 23 avril, le Révérendissime Père abbé de la Trappe de Bellefontaine et le Rév. Père Dom Robert, sont partis pour St-Boniface, Manitoba. Le but de leur voyage est de terminer les négociations entamées avec Mgr Taché et M. l'abbé Ritchot, pour la fondation d'une colonie de Trappistes à St-Norbert.

* * Mardi dernier avait lieu à Notre-Dame du Bon Conseil, (Institution des Sourdes-Muettes) la première communion des élèves. La messe était célébrée par Mgr Emard. Vingt-quatre communiantes recevaient le Pain des forts. Touchante cérémonie, rendue plus touchante encore par les efforts et le travail que représente pour les sourdes-muettes ce grand acte de la vie chrétienne. Mgr Emard a ensuite visité l'établissement et adressé aux sœurs de la Providence qui le dirigent avec tant de dévouement les félicitations les plus méritées.

* * Nous sommes heureux d'annoncer que M. Aubry, curé de St-Jean, frappé de paralysie il y a deux mois environ, a pris beaucoup de mieux. Nous nous unissons à ses paroissiens pour demander à Dieu sa parfaite guérison. M. Aubry est toujours à l'hôpital des sœurs Grises de St-Jean, où il s'était fait transporter dès le début de sa maladie.

* * M. l'abbé Labrecque, directeur du Grand Séminaire de Québec, vient d'être nommé évêque de Chicoutimi. Il est né à St Anselme le 30 décembre 1849. Il fit son cours classique au petit Séminaire de Québec et fut ordonné prêtre le 28 mai 1876. Après avoir enseigné la rhétorique au Séminaire, il alla, en 1880, passer trois années à Rome où il prit ses degrés en théologie et en droit canonique. A son retour au Séminaire il fut nommé professeur de théologie morale, et depuis cinq ans il remplissait en même temps les fonctions de directeur du Grand Séminaire. Il était aussi membre de l'officialité diocésaine de Québec.

* * * Voici ce que nous lisons dans un mandement de Mgr l'archevêque de Tours (France) à propos des procédures suivies pour la béatification de M. Louis Dupont le saint homme de Tours.

« Notre diocèse a la gloire d'avoir possédé un homme dont l'éclatante et héroïque vertu a, pendant une longue vie, fait l'édification des fidèles des nombreux départements, et, en particulier, de la ville de Tours. On l'appelait le *saint homme*. A la tête de toutes les œuvres de zèle, il a été dans notre cité un centre de piété, et, pour ainsi dire, le promoteur, par le culte de la sainte Face et de la Réparation, de la résurrection de l'esprit chrétien et de la pratique religieuse chez un grand nombre d'hommes, jusque-là esclaves du respect humain. Confiants dans l'efficacité de ses prières, beaucoup allaient lui demander de prier pour la guérison de leurs infirmités, et souvent, grâce à son intercession auprès de Dieu, ils ont obtenu des faveurs signalées.

La voix du peuple a été entendue : le premier procès sur les vertus et les miracles du serviteur de Dieu a déjà été envoyé à Rome, qui l'a accueilli avec faveur.

Il s'agit donc aujourd'hui, pendant que nous nous occuperons du procès de *non culte*, de recueillir les écrits de M. Dupont, afin qu'ils soient examinés conformément aux règles établies par l'Eglise. »

* * Nous trouvons dans le *Journal des Débats* du 11 avril courant, une lettre du général Cosseron de Villenoisy qui contient quelques réflexions bonnes à méditer par ceux qui attaquent nos institutions de charité.

« Les personnes, même les plus étrangères à tout sentiment religieux, doivent rendre hommage à une vérité historique. Les sociétés anciennes, dont la nôtre est la fille, avaient peu ou point de pitié pour les malheureux et les faibles. Ceux que le *fatum* atteignait devaient avoir mérité la colère des dieux.

« On se dévouait à la cité, à la famille ; on n'avait que de l'indifférence pour les être humains nés hors de l'enceinte consacrée ; le nom d'étranger était presque synonyme d'ennemi.

C'est avec le christianisme qu'on voit naître et se développer une tendre sollicitude pour l'humanité souffrante, des sentiments de charité et de fraternité universelle, et la société musulmane, où abondent les fondations pieuses, les lui a empruntées. On peut même dire que la bienfaisance *pratique* augmente et décroît dans la même proportion que l'esprit religieux. Voyez ce qui se passe près de nous.

« L'assistance publique est, à Paris, une riche et puissante institution, dont toute la fortune provient de donations pieuses, accumulées pendant des siècles. Elle a été longtemps dirigée avec ordre et économie. Depuis qu'elle est tombée aux mains d'une secte intolérante, les dépenses parasites augmentent sans cesse, — frais de bureau, voitures du directeur, liqueurs et dépenses excessives des infirmiers laïques. Les ressources pécuniaires deviennent insuffisantes ; on a beau puiser de plus en plus dans la caisse des contribuables, hospices et hôpitaux ne peuvent admettre tous ceux qui ont recours à eux.

« Alors intervient la charité privée, toujours ingénieuse, l'esprit de dévouement et de sacrifice, l'esprit chrétien, osons le dire, même aux incrédules, car il a droit à leur respect : cet esprit pourvoit à tout. »

* * Le Dr Vaughan, successeur du cardinal Manning et dont nous parlons dans un autre endroit est celui qui a fondé et bâti, près de Londres, le magnifique séminaire des Missions étrangères. Il est le président et l'âme de la *Catholic Truth Society* pour la diffusion de la presse catholique.

* * La *Gazette Piémontaise* annonce que Léon XIII a résolu d'instituer à Berlin un diocèse catholique ; il y aurait plus de 130.000 catholiques dans la capitale de l'Allemagne.

L'empereur d'Allemagne serait favorable à ce projet.

La Revue Religieuse d'Ath, dit en parlant du successeur du cardinal Manning :

« Ceux qui connaissent le docteur Vaughan savent que le jour viendra bientôt où le choix de Léon XIII, qui est probablement aussi le choix du Chapitre, approuvé par les évêques, sera applau-

di de tous. Que l'on cherche bien, on ne trouvera pas un homme capable, mieux que le docteur Vaughan, de continuer l'œuvre du cardinal Manning.

Mgr Herbert Vaughan naquit à Gloucester, le 15 avril 1832. Sa famille, originaire du pays de Galles, a toujours été catholique. Elle perdit ses biens et eut à souffrir à l'époque des persécutions. A l'heure qu'il est, les fils et les filles de cette noble race se trouvent partout dans l'église, aux postes d'honneur de l'héroïsme et du sacrifice. Nous avons à la fois trois évêques de même nom : l'archevêque de Sydney, docteur Bede Vaughan, frère plus jeune de l'évêque de Salford, est mort ; il nous reste encore son oncle, le docteur William Vaughan, le vénérable évêque de Plymouth, doyen de l'épiscopat anglais. Il y a des membres de la famille des Vaughan chez les Jésuites, les Rédemptoristes, les Bénédictins et les Dominicains, sans parler des religieuses.

Le docteur Morris, évêque de Troie, mort il y a des années, disait en parlant des Vaughan : « On les rencontre partout dans l'Église, sur la terre ; on les retrouvera partout dans le ciel. »

* * * Les missionnaires de N.-D. du Sacré-Cœur ont apaisé une révolte des indigènes contre les Anglais dans la nouvelle-Guinée ; le conflit avait dégénéré en vraie guerre de guérillas.

La paix a été rétablie au moyen de la bannière du Sacré-Cœur. Partout où cette bannière sera arborée, les indigènes seront assurés qu'on ne tirera pas sur eux, et qu'il ne sera pas exercé de représailles sur les habitants. De leur côté les sauvages ont juré de ne point tirer sur les européens qui s'avanceront avec cette même bannière, le signe de la paix.

Dans une conférence sur les sœurs de charité, M. Maxime du Camp cite l'anecdote suivante :

Dans une ville de province où régnait une épidémie, un conseiller municipal voulut se rendre compte du service des sœurs de charité. Il les trouva partout empressées, vaillantes, infatigables, « en tête-à-tête avec la contagion, et lui faisant bon visage. » « Comme elles sont hypocrites ! » se disait-il.

Il cherchait partout un moyen de démasquer cette fameuse hypocrisie, et voilà que, passant dans l'amphithéâtre, il aperçoit une jeune sœur qui se livrait à l'affreuse besogne de laver les cadavres. Stupéfaction du conseiller municipal. « Mais ce n'est pas là votre service, lui dit-il, c'est l'ouvrage du garçon de salle. » — « Je vous prie de m'excuser, dit la sœur, un peu penaude, c'est que, voyez-vous, il est père de famille, — et ce sont ici des cholériques. »

AUX PRIERES

Marie Jacob, épouse de Pierre Gravel, Boston.

LE SIROP DE TEREBENTHINE

—DU—

Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, 18 février 1892.

Je, soussigné, certifie que mon petit garçon, âgé de sept ans, a été guéri par le Sirop de Térébenthine de Dr Lavoilette. Il avait contracté la grippe l'hiver dernier et aucun remède n'avait pu le soulager. Sa toux était des plus violentes et très pénible pour nous. Vers le mois de juillet, alors que sa toux était devenu très grave, il fit usage de ce sirop merveilleux et la guérison s'opéra après l'emploi de deux flacons. Le Sirop de Térébenthine a de plus fortifié ses poumons, car il n'a pas toussé depuis et est maintenant en parfaite santé.

J. A. DESROSIERS,

No 111, rue St Christophe,

(Agent de la succession Skelly)

1598 rue Notre-Dame.

Je souffrais beaucoup depuis trois mois d'une toux opiniâtre accompagnée de picotements de la gorge, de transpiration la nuit et d'un affaiblissement général qui me faisaient craindre la consommation de la gorge. Je suis maintenant parfaitement bien et je dois ma guérison au Sirop de Térébenthine du Dr Lavoilette. Je n'en ai pris que quatre petits flacons de 25c chaque.

FÉLIX SAUVAGEAU.

Entrepreneur menuisier, 179¹ rue St-Antoine.

Bureau du greffier de la Cité, Hôtel de ville. Montréal, 5 mars 1892. M. le docteur Lavoilette, Montréal.

Mon cher docteur : Votre Sirop de Térébenthine est sans contredit un remède merveilleux dont l'efficacité absolue, ne tardera certainement pas à se faire généralement connaître.

Je souffrais depuis plusieurs jours d'une bronchite aiguë qui me causait jour et nuit des quintes de toux épuisantes, au point que j'avais complètement perdu le sommeil et que j'étais presque dans l'impossibilité de vaquer à mes affaires. Après avoir pris divers remèdes sans éprouver de soulagement j'achetai une bouteille de votre Sirop de Térébenthine et deux jours après il ne restait rien de ma bronchite.

Je dois ajouter que je vous adresse cette attestation de mon plein gré et sans qu'elle ait été sollicitée par qui que ce soit.

Votre tout dévoué,
RENÉ BEAUSSET.

Montréal, Décembre 1890.

J. G. Lavoilette, Ecr., M., D.

Cher Monsieur. — Votre Sirop de Térébenthine nous a guéris, mon fils et moi, d'un rhume que nous avions depuis plusieurs semaines. Deux bouteilles ont suffi. Je me fais un devoir de le recommander au public.

Votre obéissant serviteur,

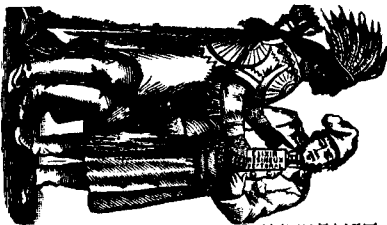
H. A. BRAULT.

Manchonier de la maison Chs Desjardins & Cie, 1537 rue Ste-Catherine.

Propriétaire : J. G. Lavoilette, M. D.

217, Rue des Commissaires, Montréal.

Elixir Resineux Pectoral



MARQUE DE COMMERCE.

Vous-voez ne plus tousser? Faites usage de l'Elixir Resineux Pectoral, le Grand remède du jour contre la TOUX, le RHUME et autres affections de la Gorge et des Pommoux.

De nombreux certificats émanant de citoyens éminents, de membres du clergé, de commerçants religieux, de médecins distingués attestent l'efficacité merveilleuse de cette préparation.

A défaut d'espace nous ne donnons que le certificat suivant :

Montréal, 27 mars 1880.

Après avoir pris connaissance de la composition de l'Elixir Resineux Pectoral, je crois de mou devoir de le recommander comme un excellent remède contre les affections des pommoux en général.

N. FAYARD, M. D.
*Professeur de chimie
 à l'Université Laval.*

En vente partout — 25 centins la bouteille

L. ROBITAILLE, Propriétaire

Soliette, P. Q., Canada.

HARMONIUM

neuf, valant \$100, sera vendu \$50 au comptant. Moulin à presser le beurre, valant \$10.50, sera vendu à \$6.50.

Produits d'un fond de Banqueroute chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD, ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boîte 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDEE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "ÉCLIPSE" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
 tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourrel-
 les, Balcons. Parterres, etc., etc., Cloitures
 pour Cimetières, etc., etc.**

120. RUE ANNE. - MONTREAL



CASTLE & FILS
 VITREAUX D'EGLISE...
 GRISAILLE ET MOSAIC
 PERSONNAGES ET TAB-
 LEAUX

CLOCHES D'EGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHEREAU
 EGLISE, STE. THERÈSE P. Q.
 " BUCKINGHAM P. Q.
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
 COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
 SA GDR. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.
 REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
 ET PLUSIEURS AUTRES

40, RUE BLEURY, MONTREAL.

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'Ecole des Arts).

ARTISTE PEINTRE

Décorations d'édifices publics, religieux et civils.

Résidence et Atelier : 62, rue Berri, Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et
 Grumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

**No 26½ STE-ELISABETH
 MONTREAL.**

ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc.

No 15 RUE ST-VINCENT . . . MONTREAL

Vis-a-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière
 satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :
BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.
TOUJOURS EN MAINS :
PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.
TELEPHONE 878 B.
107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
ETABLIE EN 1825,
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.
Assurances substantives, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000.
W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THERIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
Telephone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRERE,
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
92, RUE SANGUINET, MONTREAL,

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No. 106.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU PLOMBIER, FERBLANTIER,
Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc,
No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.